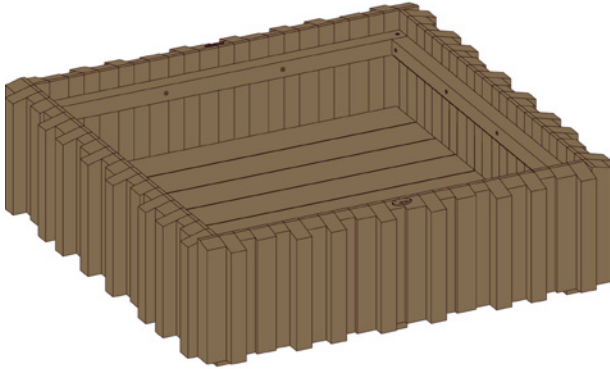


CARRÉ POTAGER MÉTIS

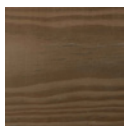


ESSENCE

Pin

Pinus

COLORIS



Marron



DURAPIN

PIVETEAUBOIS

LONGUEUR

1,10 m

HAUTEUR

335 mm

LARGEUR

1,10 m

DIMENSIONS INTÉRIEURES

950 x 950 x 235 mm

LES + PRODUIT

- Esthétique moderne et rythmée grâce aux sections de bois d'épaisseurs différentes
- Fond en bois et bâche tissée fournis pour retenir la terre ou le terreau

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Technologie de préservation
par imprégnation

État de surface

Brut

Composition

Bois de section 50 x 50 mm, 40 x 75 mm, 40 x 40 mm. Bâche tissée. Fond bois.

Contenance

212 L

Masse volumique moyenne à 12% d'humidité

550 kg/m³

Réf. 600002161

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE**Mise en œuvre**

Carré potager seul pré-monté

Taux d'humidité à la pose

De 12 à 23 %

Outils nécessaires au montage

Visseuse avec embout torx 24

Durabilité

Résistant aux champignons de pourriture et aux insectes xylophages (termites inclus)

CONSEIL ENTRETIEN

Comme tout type de matériau, nos produits ont besoin d'être entretenus. Pour cela, un simple nettoyage régulier est à effectuer avec une éponge ou une brosse à poil souple et un jet d'eau à basse pression. La rénovation esthétique pour les produits en imprégnation colorée ou naturel n'est pas nécessaire. Un saturateur peut cependant être appliqué.

INSTRUCTIONS DE STOCKAGE

Pour éviter la déformation, les variations de teinte et les risques de moisissure de surface, respectez ces instructions de stockage : Avant montage : stockez le colis à plat, à l'abri de l'humidité et du soleil. Idéalement, sous un abri ventilé et sans bâche ; sinon, placez une bâche uniquement sur le dessus. Montage sur plusieurs jours : en plus des instructions précédentes, placez les pièces restantes à plat sur une palette avec des tasseaux entre les couches comme le colisage d'origine, puis cercler la palette. Pendant le montage : effectuez le montage sur des jours consécutifs pour prévenir la déformation des pièces déjà montées.

GARANTIE

Garantie 20 ans hors sol et 15 ans* au contact du sol, contre les champignons de pourriture et les insectes xylophages (termites inclus). *10 ans dans les DROM

Durant la période de garantie, tout bois attaqué par des champignons destructeurs ou par des insectes pourra être remplacé gratuitement.

Cette garantie concerne le produit mais ne couvre pas la main d'œuvre. Afin que la garantie s'applique, il faut respecter les prescriptions, les guides de pose et les guides techniques.

Elle est applicable quand les bois préservés n'ont pas été recoupés ni usinés en cas de mise en œuvre dans ou au contact du sol.

Dans tous les autres cas, les bois recoupés ou usinés devront avoir été préservés par badigeonnage avec un produit de préservation complémentaire adapté.

PIVETEAUBOIS n'assure pas la garantie d'évolution de teinte de bois liée aux intempéries, ni les phénomènes de retrait, fissuration ou déformations liés à l'évolution du matériau dans le temps.

Pour plus de renseignements, contactez votre VIVRE EN BOIS le plus proche de chez vous
www.vivreenbois.com/agences